Image not found or type unknown

Frais administratifs et provisions

Par **paladin**, le **11/11/2008** à **08:02**

J'aurai une autre question a vous posez.
Mon bailleur a t'il le droit de me facturer tout les mois en plus de mon loyer,
provision sur charges de 1,50€
frais administratifs de 25,00€
la taxe d'enlèvement des OM pour 2008 qui est de 294€.
cordialement.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés